

**CANEVAS POUR
UNE DEMARCHE REFLEXIVE**

**Proposition du CIVIC d'Oran
aux personnalités politiques nationales
et aux intellectuels algériens
de la mouvance démocratique**

Fait à Oran le 25 octobre 2005

I – Une approche rationnelle et opératoire de la mouvance démocratique.

L'Algérie vit, depuis décembre 1991, une crise multidimensionnelle d'une ampleur jamais, hormis celle de l'été 1962, égalée dans l'Histoire de l'Algérie indépendante.

Toutes les mesures, préconisées et mises en œuvre par le pouvoir pour trouver une voie de sortie de cette situation, dans le cadre de ce régime politique, ont été vaines.

Pourtant au lendemain des émeutes d'octobre 1988, l'Algérie avait eu l'occasion historique, bien avant les pays de l'Europe centrale et orientale avec la chute du mur de Berlin, de rattraper le temps perdu et de basculer dans une nouvelle ère : l'ère de la modernité, de la démocratie et des libertés.

Elle avait, en effet, eu l'occasion de régler définitivement les grands problèmes politiques, restés en suspend dès le lendemain de la proclamation de l'indépendance en juillet 1962. Problèmes auxquels sont venus se greffer d'autres difficultés politiques, d'autres aspirations et d'autres attentes. Malheureusement, cette occasion, inédite dans cette période post indépendance, avait été ratée.

En raison de la cécité du pouvoir et de son entêtement à vouloir sauver un système institutionnel et politique moribond, plusieurs autres opportunités avaient été gaspillées, durant ces quinze dernières années. Ses dogmes d'arrière garde, sa perception rétrograde, son autisme, son mépris du peuple ainsi que son aversion à la démocratie et aux libertés l'ont poussé à faire l'impasse sur cette dernière occasion, dite de la réconciliation nationale.

Devant ces opportunités manquées, les Algériennes et les Algériens n'ont d'autre choix que de subir les échecs sans cesse répétés du pouvoir, en espérant qu'un jour le soleil se lèvera sur eux.

Ce soleil ne se lèvera, toutefois, que si une véritable alternative patriotique et nationaliste, aux fausses solutions du pouvoir, est présentée au peuple algérien.

Une alternative, qui saura répondre aux attentes des Algériennes et des Algériens. Une alternative, qui, tout en faisant de manière objective le bilan politique de l'Algérie indépendante, leur proposera, à travers une démarche dynamique et fonctionnelle, une autre voie, un autre parcours, une autre dynamique, une autre évolution.

Par ce bilan politique objectif depuis l'indépendance à aujourd'hui, cette alternative, que seule la mouvance démocratique est en mesure de concevoir, doit, tout en suscitant un nouvel élan nationaliste et patriotique, permettre de remettre en mouvement le processus politique, qui conduira les Algériennes et les Algériens à se réapproprier leurs libertés, après avoir arraché leur indépendance. Processus politique, qui avait été interrompu, en mettant l'Algérie dans l'impasse politique en juillet 1962.

En effet, alors que le coup de force de juillet 1962 avait créé les conditions pour bloquer la concrétisation de la phase ultime du processus enclenché par la promulgation de la proclamation du 1^{er} novembre 1954, à savoir l'édification de la République Algérienne Démocratique et Sociale. Le coup d'Etat de juin 1965 avait définitivement entériné son arrêt.

Or, aujourd'hui, la solution alternative ne pourra générer le consensus des différentes tendances de la mouvance démocratique, d'une part et, l'adhésion des citoyennes et des citoyens, d'autre part, que si ce processus politique inachevé de réappropriation des libertés fondamentales et individuelles et de construction de la démocratie est réenclenché.

Ceci ne peut se concrétiser qu'en rétablissant la jonction avec les aspirations du mouvement national, cristallisées dans la proclamation du 1^{er} novembre 1954 et consolidées politiquement, le 20 août 1956, par la plate forme de la Soummam.

Pour cela, la proclamation du 1^{er} novembre, la plate forme politique du congrès de la Soummam et les résultats du bilan politique de 1962 à 2005, à effectuer, doivent être les bases et le creuset pour imaginer, concevoir et développer une approche rationnelle, pragmatique et fonctionnelle, en vue d'encourager et d'inciter le peuple algérien à revendiquer l'édification d'un nouvel Etat, véritablement démocratique, et l'émergence d'un nouvel ordre, où l'alternance au pouvoir, les libertés, l'équité, les droits et les obligations ne seront pas de vaines notions.

Une telle approche opératoire peut se matérialiser par :

1 - l'élaboration d'une plate forme politique, pour l'émergence et l'édification d'un ordre institutionnel démocratique ;

2 - la détermination des fondements ainsi que la définition des valeurs du projet démocratique pour la société algérienne. Fondements et valeurs, qui doivent tenir compte de la réalité sociologique de la Nation algérienne, de son identité à travers ses composantes, de son histoire séculaire et de son appartenance à son espace naturel géostratégique, géopolitique et géoéconomique ;

3 - la définition des règles minimales à observer, pour réussir la concrétisation d'un tel projet démocratique.

L'élaboration de cette plate forme doit induire et faciliter la conception d'une constitution, en tant que contre projet à celle du pouvoir en place. Cette constitution, contre projet, sera l'expression juridique du nouvel ordre institutionnel et politique démocratique que les Algériennes et les Algériens pourraient avoir, s'ils parviennent à l'exiger et à l'imposer. Cette constitution contre projet permettra d'établir un standard, une norme, pour lire (analyser) celle du pouvoir.

Enfin, la plate forme politique ainsi que la constitution, contre projet, seront accompagnées par une solution - programme de sortie de crise. Une solution - programme, qui définira les actions à mener, sur les plans : politique, économique, social et culturel, pour faire sortir l'Algérie de ce cul-de-sac, et qui fixera les différentes étapes (échéances) de leur réalisation.

II - Thèmes de réflexion pour l'élaboration de cette approche opératoire.

En vue d'atteindre cette finalité et ces objectifs, le CIVIC d'Oran propose qu'une démarche réflexive rationnelle, en ayant pour soubassement un débat profond et objectif, soit initiée, par les personnalités politiques nationales, en collaboration avec les intellectuels algériens, autour des thèmes ci-après, en tenant compte des contraintes sociologiques, économiques, politiques, organisationnelles, sécuritaires, de défense..., qui caractérisent l'Algérie.

Cette démarche réflexive aura pour but de clarifier les concepts et les notions. Pour cela, elle doit cerner leur contour et surtout déterminer leur contenu, leur substance, compte tenu des caractéristiques de la société algérienne. Elle visera, par ailleurs, à faciliter la construction et l'émergence d'un consensus, durable et fort, entre les différents courants de la mouvance démocratique. Enfin, elle cherchera à rendre plus facile,

pour le commun des Algériennes et des Algériens, la compréhension de ces concepts abstraits.

Un tel consensus, une telle clarté ne pourront qu'accroître le crédit de l'alternative démocratique. Ce qui ne pourra que consolider, renforcer et élargir les bases sociales de la mouvance démocratique et, partant, ne fera que fragiliser les positions des forces rétrogrades, des forces conservatrices, les tenants du statut quo.

Les thèmes suivants, proposés à la réflexion et au débat, ne sont qu'un stimulant pour initier cette approche réflexive. Ils ne sont pas exhaustifs et encore moins définitifs. Ils ne constituent nullement des balises pour cadrer cette démarche. Car, le CIVIC estime que cette réflexion et ce débat doivent être ouverts.

I – Les fondements de la démocratie pour la société algérienne

A - La démocratie en Algérie :

- La démocratie en Algérie, pourquoi ?
- Quelle définition doit-on donner à ce concept en Algérie ? Est-ce une forme d'organisation politique, un mode d'organisation des rapports sociaux, une valeur, un socle de valeur ou tout à la fois ?

B – La démocratie en Algérie, ses valeurs et ses principes :

- Démocratie et société juste en Algérie ;
- Démocratie et cité libre en Algérie ;
- Démocratie et libre arbitre du pouvoir en Algérie : le pouvoir doit-il n'avoir aucune limite en Algérie ? Peut-il faire ce qu'il veut, sans limite ? Dans un régime démocratique en Algérie, quelles doivent être les limites du pouvoir ?

- Démocratie, état et religion en Algérie ;
- Démocratie et neutralité religieuse (laïcité) de l'Etat en Algérie ;
- Démocratie et libertés religieuses en Algérie ;
- Démocratie et libertés publiques en Algérie ;
- Démocratie, citoyenneté et droits individuels en Algérie ;
- Démocratie, liberté, égalité et équité en Algérie ;
- Démocratie, libertés et valeurs morales en Algérie ;
- Démocratie, redistribution des richesses et économie de marché.

C – La démocratie en Algérie et ses pratiques :

- Démocratie et indépendance de la justice ;
- Démocratie et indépendance de la presse ;
- Démocratie, liberté d'opinion, liberté de réunion et liberté d'association ;

- Démocratie et suffrage universel.

II – Les fondements de l'ordre institutionnel démocratique en Algérie.

A – Nature de l'Etat en Algérie :

- Quelle forme d'organisation institutionnelle et politique doit avoir la société algérienne ? Pourquoi ?
- Quelle nature doit avoir l'Etat en Algérie, Etat de puissance (Etat de violence) et/ ou Etat de droit ? Pourquoi ?
- L'Etat en Algérie, doit-il incarner seulement l'intérêt général, tout en disposant des prérogatives que lui confère la souveraineté ou doit-il être l'émanation du droit, qui limiterait sa puissance d'arbitraire ?
- L'Etat en Algérie, doit-il être le produit de l'ordre juridique ou doit-il être le producteur de cet ordre ? (Hiérarchie des normes juridiques et leur respect) ;
- Quel doit être la nature du rapport entre l'Etat, les libertés et les droits individuels en Algérie ?

B – L'Etat et son fonctionnement en Algérie :

- Etat démocratique et institutions démocratiques ;
 - Etat démocratique, régime présidentiel ou régime parlementaire ;
- Etat démocratique et ses fonctions ;
- Etat démocratique et mode d'administration nationale et locale ;
- Etat démocratique et statut du gouvernement ;
- Etat démocratique et statut de l'institution législative ;
- Etat démocratique et statut de l'institution judiciaire ;
- Etat démocratique et mode d'actions politique ;
- Etat démocratique et régime électoral.

C – L'Etat et le pouvoir en Algérie :

- Quelle doit être la nature de la relation entre le pouvoir et l'Etat ?
- Quelles doivent être les composantes du pouvoir en Algérie ?
- Qui doit détenir le pouvoir : un individu, un groupe d'individus, une classe sociale, ou l'ensemble du peuple ?
- Quels mécanismes de conquête du pouvoir et de son exercice ?

III – Mise en œuvre de cette démarche.

Sur le plan pratique :

A) le CIVIC d'Oran demande à ce que les personnalités politiques nationales de la mouvance démocratique, qui adhèrent à cette démarche et approuvent ces propositions thématiques, se réunissent, dans les meilleurs délais, pour :

- étudier la forme d'organisation la plus appropriée, en vue d'entamer les discussions pour : la conception de cette plate forme, l'élaboration de cette constitution contre projet et le développement de cette solution – programme ;

- proposer des modes opératoires d'interventions des intellectuels dans ces discussions ;

- examiner les modes opératoires de leurs actions et de leurs interventions publiques ;

B) le CIVIC demande à ce que les personnalités intellectuelles nationales de la mouvance démocratique, qui adhèrent à cette démarche et approuvent ces axes thématiques, fassent des propositions, en vue de :

- déterminer les modes opératoires de leur participation dans les discussions, qui seront entamées par les personnalités politiques nationales, pour : la conception de cette plate forme, l'élaboration de cette constitution contre projet et le développement de cette solution – programme ;

- enrichir le débat relatif aux fondements de la démocratie pour la société algérienne et aux fondements de l'ordre institutionnel démocratique en Algérie ;

- définir les modes opératoires de leurs interventions publiques.

Les avis et propositions peuvent être transmis au CIVIC à l'adresse électronique suivante :

civic_oran@yahoo.fr

ou à monsieur BENGUESMIA-CHADLY Hadj Mohamed au :

Tel mobile : **(213)(0) 51 27 19 75**

Fax : **(213)(0) 45 80 41 66**

Le CIVIC en fera une synthèse, qu'il transmettra aux personnalités politiques et intellectuelles nationales, intéressées et concernées par cette démarche.

Le CIVIC D'ORAN

